RAND FRERES DDE - Pièces jointes MARGNY-LES-COMPIEGNE

PIECE JOINTE 8. AVIS DU PROPRIETAIRE SUR LA REMISE EN ETAT DU SITE



SCI MLC

À attention de Madame Joanna HERRICK 8, rue Bellini 75116 Paris

Paris, le 05 avril 2022

Par courrier recommandé avec AR N°1A 184 747 0988 6

Objet : Avis du futur propriétaire sur la remise en état du site lors de l'arrêt définitif des installations

Chère Madame,

Dans le cadre du projet d'implantation de notre futur site, rue Emile Dewoitine à Margny-lès-Compiègne et conformément à l'article R.512-46-4 paragraphe 5° du Code de l'Environnement, nous sollicitons votre avis, en tant que futur propriétaire bénéficiaire d'une promesse de vente, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif des installations.

Conformément à l'article R. 512-46-25 du Code de l'Environnement, nous nous engageons, dès l'arrêt de l'exploitation de notre site, à respecter les mesures suivantes afin d'en assurer sa mise en sécurité :

- évacuation ou élimination des produits dangereux et des déchets présents sur le site ;
- interdictions ou limitations d'accès;
- suppression des risques d'incendie et d'explosion ;
- surveillance des effets des installations sur l'environnement.

Nous nous assurerons ainsi de remettre en état le site dans un état tel qu'il ne s'y manifestera aucun danger, dès l'arrêt définitif des installations, en vue d'un futur usage industriel.

Dans l'attente de votre avis et de vos éventuelles prescriptions supplémentaires en matière de remise en état du site, nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, chère Madame, l'expression de notre considération distinguée.

Sébastien LALLAIS Directeur Général



SCI MLC 8, rue Bellini 75016 Paris

RAND FRERES

À l'attention de Monsieur Sébastien LALLAIS 45/47/49, boulevard Saint-Martin 75003 Paris

Paris, le 08 avril 2022

Par courrier recommandé avec AR N°1A 184 747 0987 9

Objet : Avis du futur propriétaire sur la remise en état du site lors de l'arrêt définitif des installations

Cher Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre demandant notre avis et vous informons que nous avons bien pris en compte les informations décrites dans le cadre de votre projet d'implantation rue Emile Dewoitine à Margny-lès-Compiègne.

Ce courrier n'amène pas de remarque particulière de notre part.

Nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Joanna HERRICK





Agglomération de la Région de Compiègne A l'attention de M. MARINI Place de l'Hôtel de ville 60200 Compiègne

Paris, le 08 avril 2022

Par courrier recommandé avec AR N°1A 184 747 0990 9

Objet : Avis du propriétaire sur la remise en état du site lors de l'arrêt définitif des installations

Monsieur le Président,

Dans le cadre du projet d'implantation de notre futur site, rue Emile Dewoitine à Margny-lès-Compiègne et conformément à l'article R.512-46-4 paragraphe 5° du Code de l'Environnement, nous sollicitons votre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif des installations.

Conformément à l'article R. 512-46-25 du Code de l'Environnement, nous nous engageons, dès l'arrêt de l'exploitation de notre site, à respecter les mesures suivantes afin d'en assurer sa mise en sécurité :

- évacuation ou élimination des produits dangereux et des déchets présents sur le site ;
- interdictions ou limitations d'accès;
- suppression des risques d'incendie et d'explosion ;
- surveillance des effets des installations sur l'environnement.

Nous nous assurerons ainsi de remettre en état le site dans un état tel qu'il ne s'y manifestera aucun danger, dès l'arrêt définitif des installations, en vue d'un futur usage industriel.

Dans l'attente de votre avis et de vos éventuelles prescriptions supplémentaires en matière de remise en état du site, nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Sébastien LALLAIS Directeur Général

